



Eoliennes des Primevères

RCS Amiens n° 811 160 381
29 rue des Trois Cailloux
80000 Amiens

Téléphone : +33 (0)3 22 80 01 64
FAX : +33 (0)3 22 72 61 84

Préfecture de l'Aisne
Monsieur le Préfet,
2 Rue Paul Doumer
02000 Laon

Amiens, le 7 août 2018

Objet : Demande d'autorisation environnementale - Parc éolien « Eoliennes des Primevères », sur la commune de Tavaux-et-Pontséricourt (02 250) – Eoliennes E1, E2, E3 et E4 et 2 postes de livraison.

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Roy MAHFOUZ, agissant en qualité de Président de la société Eoliennes des Primevères dont le siège social se situe 29, rue des Trois Cailloux à Amiens (80), ai l'honneur de solliciter l'autorisation environnementale pour les éoliennes E1, E2, E3 et E4 et pour les 2 postes de livraison du parc « Eoliennes des Primevères », dans le cadre de la procédure d'autorisation environnementale sur la commune de Tavaux-et-Pontséricourt, dont l'implantation est soumise à autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (rubrique n°2980).

A cet effet, vous trouverez ci-joint les différents renseignements demandés conformément à la législation en vigueur.

Dans l'attente d'une suite favorable que vous voudrez bien donner à cette demande d'autorisation environnementale, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma plus haute considération.

Roy MAHFOUZ
Président